

Quelques adjectifs de référence temporelle du français

Andrée Borillo*

*Il existe en français un petit nombre d'adjectifs dont la fonction est d'introduire une relation de temps relatif, alors que d'autres adjectifs, sans doute plus nombreux, sont utilisés pour se référer à un temps absolu. Ces adjectifs de temps relatif, au nombre d'une trentaine environ, s'emploient comme modificateurs de noms qui désignent des entités très diverses : des unités de temps, des événements ou des états, mais également, pour certains, des entités matérielles concrètes. Nous nous intéressons plus particulièrement ici à huit d'entre eux (regroupés sous le nom de « **Groupe8** ») qui apparaissent comme les meilleurs représentants de la catégorie, pour montrer ce qui fait leurs caractéristiques tant sur le plan syntaxique que sémantique.*

*There is a small number of French adjectives which have the function to establish a relative time reference instead of an absolute one. There are about 30 of these « relative time Adjectives » which can be used with nouns denoting various types of entities : time measure units, events or states, but also, possibly, concrete material entities. We will focus on eight of these Adjectives (identified as « **Group8** ») selected as the best representatives of the category, and we will examine and present their most characteristic features, that is, both the syntactic and the semantic properties that specify them.*

* ERSS, UMR 5610, Université Toulouse-Le Mirail.

On peut isoler parmi les adjectifs français, un sous-ensemble assez large que l'on peut associer, sémantiquement, au domaine temporel :

- Certains de ces adjectifs renvoient à un repère fixe, autonome, correspondant à une date du calendrier, une époque historique ou préhistorique, etc. (d'où le terme de « date absolue » que l'on trouve dans Gross 1986). Appartenant à la large classe des adjectifs de relation, ils ont la propriété de dériver de noms qui caractérisent une ère, une époque ou un découpage plus ou moins bien défini dans le temps, ex. *préhistorique*, *médiéval*, *pharaonique*, ou de noms qui désignent une personne devenue personnage historique ou fondateur d'une dynastie, ex. *victorien*, *napoléonien*, *carolingien*, *précolombien*. On utilise ces adjectifs comme modificateurs de noms dénotant de larges intervalles de temps : *époque*, *période*, *ère*, *âge*, *temps*, etc., mais également de noms dénotant des objets, des individus, des manières d'être, des productions, etc. qui se définissent par rapport à cette durée de temps (phénomène d'ellipse) :

- (1) *L'époque victorienne, le style victorien, l'époque napoléonienne, un chapiteau carolingien, la période magdalénienne, des outils préhistoriques, des vestiges précolombiens*

Mais beaucoup de ces adjectifs peuvent en même temps acquérir un sens dérivé qui estompe leur valeur purement référentielle :

- (1') *Un puritanisme victorien, une voiture préhistorique, une machine antédiluvienne*

- D'autres adjectifs réfèrent au temps d'une autre manière. Ils dérivent de noms désignant des intervalles de temps mesurables, généralement utilisés comme unités de compte, ex. *horaire* (*qui vaut pour une heure*), *annuel* (*qui vaut pour un an*) *mensuel*, *trimestriel*, etc.

- (2) *Un tarif horaire, un salaire mensuel, un bail annuel*

Pour certains d'entre eux, cette unité de compte peut également s'appliquer de manière itérative ou cyclique, ex. *annuel* (*qui a lieu chaque année*), *trimestriel* (*qui a lieu tous les trois mois*), tandis que pour d'autres, c'est avant tout ou même exclusivement cette valeur cyclique qui est exprimée : *bisannuel*, *hebdomadaire*, *quotidien*, etc.

- (3) *Une publication trimestrielle, un banquet annuel*
(3') *Une réunion hebdomadaire, une visite quotidienne, une exposition bisannuelle*

- D'autres adjectifs enfin, opèrent une localisation dans le temps en fonction de repères déjà établis. Le repère peut être fourni par le temps de parole du locuteur (« système nynéocentrique » chez Damourette et Pichon

Quelques adjectifs de référence temporelle du français

1911-1936, Klum 1961) ou pour tout autre événement situé dans le passé ou le futur (« système allocentrique », *ibid*), mais dans l'un et l'autre cas, la localisation s'effectue de manière relative, par rapport à un point de référence déjà précisé. C'est pour souligner la relativisation introduite par ces adjectifs que nous avons choisi le terme d'« Adjectifs de temps relatif » (cf. Borillo 2002), repris de M. Gross qui parle de « date relative » pour les adverbes (cf. Gross 1986). Mais nous convenons que ce choix n'est pas très heureux dans la mesure où les termes de « absolu » et « relatif » sont traditionnellement réservés à la distinction entre les deux systèmes de temps verbaux, « temps absolu »/« temps relatif » (cf. Vetters 1992). Dans ce cas, il serait sans doute préférable de substituer au terme de « relatif » celui de « lié » ou d'« ancré » (en anglais « anchored », cf. Smith 1978).

On compte environ une trentaine de ces adjectifs « ancrés » en français, qui peuvent modifier des noms désignant des entités de nature très différente : des unités de temps, des événements ou des états :

- (4) *L'an prochain, le mois suivant, un futur mariage, des événements récents, un souvenir ancien*

mais également, pour certains, des entités matérielles concrètes :

- (5) *Un nouveau pont, un tableau ancien, un vieux chapeau, ma précédente voiture*

ou même des êtres vivants, animaux mais surtout humains :

- (6) *Un vieux professeur, un ancien ministre, le futur candidat, un vieil ami, etc.*

1. Quelques remarques générales sur la catégorie des adjectifs dits « Adjectifs de temps relatif »

Ces adjectifs, présentés ailleurs avec plus de détails (cf. Borillo 2002), se caractérisent par un certain nombre de propriétés qui font d'eux une catégorie assez bien spécifiée. Mais en même temps, à l'intérieur de cette catégorie, les différences sont suffisamment importantes pour qu'il se dégage plusieurs sous-groupes. C'est un de ces sous-groupes, appelé pour l'occasion « **Adjectifs de référence temporelle** », qui sera examiné dans la deuxième partie de cette étude (cf. § 2.), mais auparavant, un bref aperçu sera donné de quelques propriétés qui s'appliquent, d'une manière plus ou moins régulière, à l'ensemble des adjectifs dits « de temps relatif ».

1.1. Traits communs des Adjectifs dits « de temps relatif » ou « liés »

Sur le plan sémantique, ces adjectifs ont tous la propriété de référer à une portion de temps qu'ils situent, selon le cas, dans un temps relatif du passé, du présent ou du futur. On en compte environ une quinzaine pour le passé, une dizaine pour le futur, cinq ou six pour le présent (cf. Borillo 2002), mais il faut préciser que quelques uns d'entre eux, ex. *proche, rapproché, lointain*, n'expriment qu'une valeur de distance - une proximité, ou au contraire un éloignement - sans rapporter cette distance à une période située dans du passé ou dans du futur. Il est donc possible d'avoir les deux projections, dans le passé ou dans le futur, selon le contexte dans lequel s'inscrit l'adjectif (et notamment, selon la préposition qui introduit le syntagme nominal auquel il participe en tant qu'épithète) :

- (7) *A une époque encore très proche de nous, dans un avenir rapproché*
- (8) *Depuis le temps lointain, dans un avenir lointain, dans un futur lointain*

Quel que soit le temps visé, l'ancrage qui s'effectue à travers l'adjectif peut s'établir par rapport à des repères de nature différente :

1/ Le repère peut être le temps du locuteur (codé S, « SpeechPoint », dans la terminologie de Reichenbach 1947), c'est-à-dire le moment où celui-ci s'exprime réellement (discours direct) ou qu'il applique éventuellement à un autre énonciateur que lui-même (discours rapporté ou discours indirect libre, cf. (9) infra). Les adjectifs qui fonctionnent sur la base d'un tel repérage sont de nature déictique, ex. *prochain, dernier, récent*. L'intervalle temporel qu'il faut évaluer pour situer le moment ou la période auquel ils se rapportent, est défini par rapport au point S, dans une période de temps qui précède ou qui suit ce repère :

- (9) *Il songeait au retour prochain de sa femme et de ses enfants*
- (10) *Je vous demande la réponse aux nombreuses questions incluses dans mes trois lettres précédentes*
- (11) *Une récente invention a permis de mettre la colle toute prête sur les timbres... vous léchez...*

2/ Le repère peut être également fourni par une date ou par un événement déjà situé temporellement dans le discours, et qui sert de point de référence (codé R, « Reference Point » dans cette même terminologie). C'est par rapport à ce point que l'adjectif fixe une distance, plus ou moins rapprochée selon l'adjectif, dans une portion de temps qui précède - ex. *préalable, antérieur, antécédent* - ou au contraire, qui suit - ex. *immédiat, ultérieur, postérieur*. L'adjectif, doté d'une valeur anaphorique, ne peut s'interpréter qu'en se référant à un repère temporel déjà établi dans une proposition ou une phrase qui précède :

Quelques adjectifs de référence temporelle du français

- (12) *C'est un bâtiment de l'époque de Henri IV, construit probablement sur des ruines antérieures, car on a conservé une tour crénelée...*;

3/ Les choses sont un peu brouillées par le fait que certains adjectifs peuvent fonctionner avec l'un et l'autre type de repérage. Ainsi, *précédent* qui est donné comme déictique en (10), peut également avoir un emploi anaphorique, comme le montre (13) :

- (13) *... à la fin de janvier 1994, nous comptons passer quelques mois à Paris. Au cours des deux années précédentes...*

De la même façon, *antérieur*, anaphorique en (12), peut être utilisé, dans des cas sans doute plus rares, avec une valeur de déictique :

- (14) *Mes exploits antérieurs ne compensent point ma misère présente*

Peut-être faut-il tout simplement admettre que les adjectifs qui ont cette double possibilité sont relativement indifférents au type de repère choisi, même si l'usage nous montre qu'ils sont plus couramment utilisés avec l'un plutôt qu'avec l'autre.

1.2. Comportements différents parmi les « Adjectifs de temps relatif »

Si tous ces adjectifs - une trentaine environ - peuvent être regroupés sur la base d'une caractérisation sémantique commune, ils donnent cependant l'impression de former un ensemble assez hétérogène, si l'on regarde la manière qu'ils ont de fonctionner avec les noms auxquels ils s'appliquent. En effet, si l'on fait un tour rapide de leurs emplois les plus courants, on note tout de suite des différences notables dans leur comportement syntaxique, qui ne manquent pas de se retrouver sur le plan sémantique.

• Les variations sur le plan syntaxique

a) Ces adjectifs peuvent tous s'employer comme épithète, mais certains seulement acceptent d'être prédiqués. Par exemple, des adjectifs comme *imminent*, *récent*, *ancien* fonctionnent comme attribut sans que leur sens s'en trouve modifié (15) ; en revanche, d'autres comme *actuel*, *précédent*, *présent*, soit refusent totalement la prédication (16), soit ne l'acceptent qu'avec une acception de sens différente (cf. 17 et 17a) :

- (15) *Je l'ai lu dans un récent article / Cet article est récent*
(16) *Vous le trouverez dans un rapport précédent / *Le rapport est précédent*
(17) *Je ne connais pas l'actuel propriétaire / *Le propriétaire est actuel*
(17a) *Une grande œuvre est toujours actuelle*

b) En tant qu'épithète du nom, tous peuvent s'employer en position postposée, mais ils ne sont que quelques uns à pouvoir être préposés. Par exemple, pour *passé*, *contemporain*, la postposition s'avère le seul emplacement possible et pour *présent*, *imminent*, qui acceptent les deux positions, la postposition est de très loin la plus naturelle.

Il est à noter que les variations positionnelles que peut manifester un adjectif en tant qu'épithète n'indiquent rien sur ses possibilités d'être ou non prédiqué. On s'attend normalement à ce que des adjectifs comme *antérieur*, *imminent*, *présent*, *précédent*, qui peuvent être postposés, puissent également être prédiqués. Or, si c'est vrai des deux premiers *antérieur*, *imminent* (cf. 18, 19), on voit que ni *précédent* (cf. 16), ni *présent* (cf. 20) n'acceptent cette construction :

- (18) *Il faut se baser sur des faits antérieurs / Les faits sont antérieurs*
- (19) *Un départ imminent / Son départ est imminent*
- (20) *L'état présent de la langue / *L'état de la langue est présent*

Ces différences d'ordre syntaxique peuvent sans doute être rapportées à des facteurs d'ordre morphologique et/ou étymologique, tels que l'origine de formation de l'adjectif, son histoire dérivationnelle, ses traits morphologiques (cf. Borillo 2002), mais elles ne manquent pas d'avoir des conséquences sur le degré de flexibilité de son emploi, et par là même sur sa gamme de significations.

• Les variations sur le plan sémantique

a) **Changement de position et variation de sens.** Parmi les adjectifs qui peuvent être soit postposés, soit préposés, le changement de position peut s'accompagner d'une variation notable de sens. Mais, encore une fois, ceci n'affecte pas tous les adjectifs :

• Le changement de position n'entraîne pas de variation notable pour des adjectifs comme *actuel*, *récent*, *précédent* :

- (24) *Je ne connais pas l'actuel propriétaire /...le propriétaire actuel*
- (25) *Je l'ai lu dans un récent article /...dans un article récent*
- (26) *Vous le trouverez dans un précédent rapport /... dans un rapport précédent*

• Pour d'autres, au contraire, position et variation de sens semblent dépendre de la nature du nom auquel s'applique l'adjectif, ex. *nouveau*, *prochain* :

- (27a) *Des faits nouveaux, des idées nouvelles (i.e. des idées qui viennent d'arriver, d'apparaître)*
- (27b) *Un nouvel élu, les nouveaux mariés (i.e. des personnes qui viennent d'être élus, de se marier)*

Quelques adjectifs de référence temporelle du français

- Et même, dans certains cas, changement de position et de sens sont possibles avec un même nom, ex. *ancien* :

(28a) *Nous avons visité un couvent ancien datant au moins du 16ème siècle (i.e. très vieux)*

(28b) *Ils sont logés dans un ancien couvent maintenant reconverti en auberge (i.e. ce qui était autrefois un couvent)*

b) Effet neutralisant d'un adverbe de degré. Un facteur comme l'ajout d'un adverbe de degré peut avoir son rôle sur la position et la variation sémantique de l'adjectif :

- Quelques adjectifs, qu'ils soient préposés ou postposés, acceptent mal l'adverbe de degré, ex. *futur*, ou l'acceptent avec certaines restrictions. Par exemple, *très présent* s'entend dans un sens spatial (29a) mais pas temporel (29b) :

(29a) *Une remarque où l'ironie était très présente*

(29b) *Le titre du présent exposé. *Le titre du très présent exposé*

- D'autres, au contraire, acceptent facilement d'être modifiés par un adverbe de degré, et cette modification ne semble pas avoir d'effet sur leur fonction ou sur leur position par rapport au nom :

(30) *Des événements très récents. De très récents événements. Ces événements sont tout récents*

(31) *Ces faits sont très nouveaux. Le tout nouveau maire a pris ses fonctions la semaine dernière*

Mais ceci n'est pas le cas général, certains adjectifs prenant des sens différents selon qu'ils sont accompagnés ou non d'un adverbe de degré. Ainsi, *ancien* en position pré-nominale peut être modifié par *très* (cf. 32), mais précédé de l'adverbe, il perd le sens qui est le sien quand il est seul devant le nom, cf. (28b) supra, repris ci-dessous :

(28b) *Ils sont logés dans un ancien couvent maintenant reconverti en auberge (i.e. ce qui était autrefois un couvent)*

(32) *Ils sont logés dans un très ancien couvent (i.e. très vieux)*

Dans ce cas, en (32), l'adjectif retrouve le sens qu'il a en (32a), c'est-à-dire lorsqu'il est postposé au nom :

(32a) *Ils sont logés dans un couvent très ancien*

Ceci n'est pas facile à expliquer, car l'adjectif *vieux*, dont le comportement et le sens sont très proches de *ancien*, ne voit pas son sens varier de la même

façon. Dans ce cas, c'est la position et non la modification par l'adverbe qui fait la différence :

(33a) *C'est un vieil ami. C'est un très vieil ami. C'est un ami très vieux*

On retrouve ce même phénomène avec l'adjectif *prochain*, qui a le sens de « *proche dans le temps* » quand il est employé seul après le nom, et qui garde ce même sens avec l'adverbe *très*, qu'il soit en position post-nominale ou pré-nominale :

(34a) *J'ai appris son départ prochain (i.e. proche dans le temps)*

(34b) *J'ai appris son très prochain départ (- idem -)*

(34c) *J'ai appris son départ très prochain (- idem -)*

Alors qu'en position pré-nominale et non accompagné de l'adverbe, *prochain* peut être compris dans un sens différent, « *qui vient après* » :

(35) *Le prochain départ aura lieu à 20h au quai 2 (i.e. qui vient après)*

(36a) *Elle nous a fait part de son mariage (très) prochain (proche dans le temps)*

(36b) *Je ne connais pas la date de notre prochain rendez-vous (i.e. qui viendra après)*

2. Le « Groupe8 » : *ancien, nouveau, précédent, vieux, actuel, présent, futur, prochain* (cf. le Tableau 1 donné ci-après)

Parmi la trentaine d'adjectifs présentés jusqu'ici sous le nom d'« Adjectifs de temps relatif », il a paru intéressant d'isoler un sous-groupe formé de huit adjectifs (identifié sous le nom de « Groupe8 ») qui se caractérisent par le fait qu'ils conjuguent les diverses possibilités qui ont été présentées ci-dessus, tant en ce qui concerne les propriétés de construction que les variations sémantiques. On pourrait adjoindre à ce petit groupe d'adjectifs le pseudo-préfixe *ex-*, assez proche par le sens de *ancien*, et que l'on trouve tout particulièrement avec des noms désignant des fonctions, des titres, etc. : *Un ex-député, un ex-président, un ex-colonel, un ex-candidat, etc.*

La combinaison de *ex-* avec un adjectif comme *futur* est d'ailleurs possible, comme en témoigne le titre relevé dans un journal paru à l'automne 2000 : « *le futur ex-président Clinton* », ou le fait, pour un homme, de pouvoir parler de son « *ex-future belle-mère* ». Cependant, le fonctionnement de ce pseudo-préfixe est suffisamment atypique - sans compter qu'il peut également jouer le rôle de nom, ex. *son ex* - pour qu'on le laisse en dehors de l'étude.

Sous-ensemble des « Adjectifs de temps relatif », dit « Groupe8 »

	Adj N (A)	N ADJ (P)	Sens A et P	<i>très, plus..</i>	Prédication
<i>ancien</i>	+	+	A : sens1 P : sens 2	sens 2	sens 2
<i>nouveau</i>	+	+	A : sens1 P : sens 2	sens1 sens 2	sens 2
<i>précédent</i>	+	+	A : sens 1 A et P : sens 2	-	-
<i>vieux</i>	+	+	A : sens 1 A et P : sens 2	sens 1 sens 2	sens 2
<i>actuel</i>	+	+	A : sens1 P : sens 2	sens 2	sens 2
<i>présent</i>	+	+	A : sens 1 P : sens2	sens 2	sens 2
<i>futur</i>	+	+	A : sens 1 A et P : sens 2	-	-
<i>prochain</i>	+	+	A : sens1 P : sens 2	sens1 sens 2	-?

Tableau 1

2.1. Homogénéité du Groupe8 sur le plan syntaxique et sémantique

2.1.1. Chacun de ces adjectifs peut donner lieu à deux sens différents
(plus de deux même pour certains d'entre eux, mais cela n'est pas indiqué sur le Tableau)

• Parfois, il est assez difficile de percevoir, dans une même construction préposée ou postposée, les deux sens sensiblement différents que peut avoir l'adjectif, ex. *précédent* :

(37a) *C'est ce dont je t'ai parlé dans une précédente lettre (i.e. une lettre qui précède celle-ci)*

(37b) *J'ai rendez-vous demain avec le précédent locataire pour régler différents problèmes (i.e. la personne qui était auparavant locataire)*

Dans le sens où l'on comprend (37a) et (37b), on pourrait trouver l'adjectif en postposition, dans les deux cas : *une lettre précédente, le locataire précédent.*

• Parfois, le sens que prend l'adjectif dans l'une de ses acceptions n'est pas d'ordre temporel. On l'a vu par exemple pour *présent*, (cf. 29a), qui peut prendre un sens spatial (à rattacher au sens de *présence*) :

(38a) *Dans les circonstances présentes... Mon bonheur présent égale ma misère passée* (temporel)

(38b) *Devant tous les invités présents. Tous les invités étaient présents* (spatial)

2.1.2. Tous ces adjectifs s'emploient comme épithète, en position soit pré-nominale, soit post-nominale

Ce qui caractérise tout particulièrement les adjectifs du Groupe8, c'est le fait qu'on ne puisse pas toujours établir une corrélation entre leur changement de position et leur variation de sens.

a) Dans certains cas, cette corrélation peut être établie. Nous l'avons vu au § 1.2.a) pour *ancien*, qui lorsqu'il est préposé peut, selon le contexte, être compris dans des sens différents :

(28a) *Nous avons visité un couvent ancien datant au moins du 16ème siècle* (i.e. un couvent qui date d'une époque ancienne)

(28b) *Ils sont logés dans un ancien couvent maintenant reconverti en auberge* (i.e. ce qui était autrefois un couvent)

Nous l'avons vu également au § 1.2.b) pour *prochain* :

(36a) *Elle nous a fait part de son mariage* (très) *prochain* (proche dans le temps)

(39a) *On ne sait pas qui sera le prochain maire* (celui qui viendra après comme maire)

b) Mais deux sens différents peuvent également apparaître dans la même position pré-nominale, comme on peut le voir par exemple avec les adjectifs *vieux*, *futur*, *ancien* :

(40a) *C'est un très vieil ami* (i.e. un ami de longue date)

(40b) *C'est un très vieil homme* (i.e. un homme âgé)

(41a) *Nous ignorions les futurs bouleversements* (i.e. bouleversements à venir) qui nous attendaient

(41b) *Il nous présenta son futur gendre* (i.e. celui qui allait devenir son gendre)

C'est pourquoi, en l'absence de tout contexte, ce double sens peut donner lieu à des ambiguïtés :

(42) *La prochaine gare* (i.e. celle qu'on va construire prochainement ou la gare suivante)

Quelques adjectifs de référence temporelle du français

- (43) *On a projeté d'aller visiter un ancien couvent (i.e. un couvent ancien ou un bâtiment qui était autrefois un couvent)*

2.1.3. Ces adjectifs peuvent être prédiqués (des doutes demeurent pour futur et précédent)

En fonction de prédication, les adjectifs n'ont qu'un seul sens, et ce ne peut être que celui qu'ils ont comme épithète postposé. Un sens qui n'est attribué à l'adjectif qu'en position préposée, ne peut apparaître quand celui-ci a la fonction d'attribut.

Ainsi, le sens que prend *ancien* lorsqu'il est placé devant le nom, et qu'il ne prend que dans cette position - « *ancien N* » équivalant à « *qui était autrefois un N* » - ne se retrouve pas lorsqu'il est utilisé comme attribut. Une différence est à faire entre (45a) et (45b) ci-dessous :

(45a) *L' auberge que vous voyez là est un ancien couvent*

(45b) *L' auberge que vous voyez là est un couvent qui est ancien*

2.1.4. Enfin, tous ces adjectifs, lorsqu'ils sont en fonction d'épithète ou d'attribut, peuvent être modifiés par un adverbe de degré - très, assez, tout, selon le cas.

Mais, en général, l'adverbe n'est compatible qu'avec l'un des sens de l'adjectif, et non avec les deux, comme on peut le voir avec *prochain* :

(46a) *Elle m'a annoncé son départ prochain (très proche dans le temps)*

(46b) *Elle m'a annoncé son départ très prochain (- idem -)*

(47a) *Il ne m'a pas donné la date du prochain rendez-vous (qui vient après)*

(47b) *Il ne m'a pas donné la date du très prochain rendez-vous (très proche dans le temps)*

2.2. Ce qui fait la spécificité des Adjectifs du Groupe8

Dans certains de leurs emplois, les huit adjectifs du Groupe8 semblent posséder les propriétés qui sont à la base de la catégorie des adjectifs dits « Adjectifs adverbiaux » (cf. Warren 1984) ou « Adjectifs non-inhérents » (cf. Quirk et Greenbaum 1976) : ils n'acceptent pas la construction prédicative, et dans la fonction épithète, ils se placent généralement, sinon exclusivement, en position pré-nominale : *un gros mangeur, un parfait idiot, un véritable triomphe*.

Sur le plan sémantique, on dit de ces adjectifs qu'ils « ne caractérisent pas le référent du nom directement », mais seulement certaines de ses propriétés ou de ses aspects (de là viendrait leur refus de la construction prédicative qui s'applique précisément lorsque l'adjectif est censé modifier le référent).

On retrouve ce trait chez les adjectifs du Groupe8 : *un vieil ami* est quelqu'un qui est « ami depuis longtemps », ce qui n'implique pas que la personne soit âgée (*vieux* s'appliquant à l'amitié et ne caractérisant pas l'homme lui-même). Et dans cet emploi, on sait bien que *vieux* ne peut pas être prédiqué : **Cet ami est vieux*. Il en est de même pour *ancien*, que l'on a vu ci-dessus, en (28a) et (28b), dans deux emplois différents.

La proposition a été faite (cf. Giry 1997) d'expliquer la relation qui lie l'adjectif comme « l'aboutissement d'une opération de réduction d'une structure adverbiale extérieure au GN, dont le lien se ferait par le biais d'une proposition relative à verbe support » :

(48) *Un nouvel élu* (i.e. *quelqu'un qui est nouvellement élu*)

On peut effectivement voir dans cette opération de réduction, une démarche susceptible de faire passer l'adjectif de la fonction adverbiale à la fonction adjectivale. Elle permet de construire une sorte de paraphrase, mais elle ne montre pas vraiment le rôle que joue l'adjectif quand il s'applique au nom.

D'ailleurs, ce type de réduction n'est pas toujours possible : parfois, l'adverbe n'existe pas, il faut lui trouver un substitut lexical. Par exemple, pour *vieux* : *de longue date* ou pour *futur* : *à venir, dans le futur*.

(49) *Je vous présente un vieil ami* (i.e. *quelqu'un qui est ami de longue date*)

Dans ces emplois dits « adverbiaux », l'adjectif modifie généralement un nom qui désigne une fonction, un statut, un titre (*être président, être un champion, etc.*) ou qui implique une relation (*gendre, collègue, ami*). C'est à cette valeur descriptive ou relationnelle, et non au référent lui-même, que l'adjectif apporte une précision d'ordre temporel :

48

(50) *Vous êtes assis à côté du futur président* (i.e. *l'homme qui sera président dans le futur*)

Il en est de même pour *un ancien champion* (i.e. *l'homme qui a été un champion autrefois*), *une future maman*, *mon futur gendre*, *notre prochain maire...*

Ainsi donc, pour comprendre le fonctionnement complexe de ces adjectifs, il faut recourir à des explications d'ordre sémantique, qui font intervenir la notion de référence temporelle en liaison avec la sémantique des syntagmes nominaux. Les adjectifs de sens passé ou futur introduisent nécessairement un décalage entre le contenu descriptif (exprimé par le nom) et le référent auquel ce contenu s'applique. Pour désigner le référent, il faut alors introduire un support référentiel distinct, choisi en général parmi les termes ayant statut d'hyperonyme : *objet, homme, personne*, ou, à la limite,

Quelques adjectifs de référence temporelle du français

figuré par le terme le plus neutre, le pronom *ce* (l'avantage avec le pronom étant de ne pas avoir à spécifier la nature du référent) :

- (51) *Ce que vous voyez là, c'est la future autoroute*
(52) *On visitera ce qui reste d'un ancien couvent (i.e. ce qui reste de ce qui était autrefois un couvent)*

En (51), le rapport entre le nom *autoroute* et son référent ne vaut que pour le futur : l'autoroute au moment où l'on parle, peut être un tracé, un chantier, une route à demi-terminée. De même en (52), le nom *couvent* auquel s'applique l'adjectif représente un contenu descriptif, qui vaut pour un temps passé, et peut ne plus valoir pour le présent. En effet, ce qui est désigné par *ancien couvent* peut être un tas de pierres, une ruine, une école, un musée - l'emploi de *ce* évite d'avoir à le préciser. Comme on le voit, ces adjectifs n'ont pas fonction d'opérer directement sur le référent, mais de situer dans le temps la relation d'attribution (« être un ») que le nom qu'ils modifient entretient avec ce référent.

2.2.1. Les Adjectifs du Groupe 8 et la référence temporelle des noms

On sait qu'un syntagme nominal, même s'il ne contient pas un adjectif temporel, peut avoir une valeur temporelle différente de celle qui affecte le verbe avec lequel il se construit (Bach 1968), car le nom peut être envisagé sous deux angles différents : ce qu'il décrit (son « contenu descriptif ») et ce qu'il désigne (son « référent ») :

- (53) *Le pape a perdu ses parents à 6 ans*
(54) *Mon mari a passé son enfance à l'étranger*

Ces deux énoncés illustrent la différence qu'il faut établir entre contenu descriptif et référent (on emploie aussi les termes de « statut » et « existence »). En (53), *le pape* s'interprète comme « Celui (= l'homme) qui est le pape aujourd'hui », contenu descriptif valant pour l'individu à un certain moment (en l'occurrence *maintenant*) décalé par rapport au moment auquel se réfère le prédicat (*lorsqu'il avait 6 ans*).

Le même décalage dans le temps vaut pour « mon mari » en (54), i.e. entre « celui qui a vécu à l'étranger quand il était enfant » et « celui qui est mon mari aujourd'hui ».

2.2.2. Les Adjectifs du Groupe8 dans leur double fonction de modification de référent et de modification de contenu descriptif

L'un des rôles de ces adjectifs temporels semble être d'explicitier le décalage temporel qui peut exister entre le contenu descriptif d'un nom et le référent auquel s'applique cette description. On retrouve là la distinction faite il y a très longtemps par D. Bolinger (Bolinger 1967) entre « modification de la référence » et « modification du référent », pour expliquer, pour l'anglais, les différentes manières qu'a l'adjectif de modifier un nom.

Dans certains de leurs emplois, ces adjectifs temporels ont donc pour rôle d'établir une relation entre une entité et la description qui la caractérise et de l'identifier en ancrant cette description dans un temps relatif fourni par le discours et la situation d'énonciation.

1) Tantôt il faut considérer ces adjectifs comme modifiant l'entité désignée par le nom et dans ce cas, ils se comportent comme la plupart des adjectifs qualificatifs : ils peuvent être prédiqués, ils peuvent être modifiés par un adverbe de degré. Comme épithète, ils sont généralement postposés, mais certains peuvent également être préposés, avec les différences de sens que ce changement peut entraîner (cf. les très nombreuses études sur la place de l'adjectif en français) :

(55) *vieux* : ces meubles sont (très) vieux. On a vendu de vieux meubles. Ils ne vendent que des meubles vieux ou réparés. Un vieux manoir, une vieille femme, etc.

2) Tantôt il faut les considérer comme s'appliquant à des propriétés ou à des relations attachées à l'entité désignée par le nom.

Pour ce qui est des propriétés, il s'agit de descriptions grâce auxquelles l'entité est caractérisée et identifiée à un moment donné - ce que Bolinger (1967) appelle « reference modification ». Dans ce cas, comme on l'a vu plus haut, la localisation temporelle spécifiée par l'adjectif (i.e. située dans le passé, dans le présent ou dans le futur par rapport à un repère choisi) ne porte pas globalement sur l'entité, mais seulement sur son contenu descriptif, ex. (28b), (49), (50) :

(50) *Vous êtes assis à côté du futur président*

Dans d'autres cas, c'est sur des liens relationnels que porte l'adjectif temporel. Quand il modifie un « Nom de relation », il situe dans le temps la relation exprimée à la fois par le nom et par le possessif qui l'accompagne. Le contenu descriptif du nom n'est pas indépendant de cette mise en relation :

Quelques adjectifs de référence temporelle du français

- (56) *Son ancien mari. Son futur associé. Mon ancien voisin de palier. Ma précédente adresse, etc.*

Mais le nom n'a pas besoin d'être un Nom de relation. Il peut très bien désigner une entité qui existe de manière autonome, mais qui entretient une relation avec une autre entité - relation marquée généralement par un possessif. Il s'agit le plus souvent d'une relation d'appartenance, de possession, mais cela peut être plus largement une relation d'intérêt, d'activité, de dépendance, etc. : *ma voiture, mon appartement, mon école, ma maison, mon médecin*, etc. Dans ce cas, la spécification temporelle apportée par l'adjectif peut s'appliquer spécifiquement à cette relation, représentée dans le syntagme par le possessif (ou par un complément), tandis que le nom lui-même n'est pas affecté et peut garder sa valeur référentielle :

- (57) *Je vais vous montrer mon futur appartement* (l'appartement existe en tant que tel)
(58) *Paul roule dans mon ancienne voiture* (- idem-)

La présence du possessif est essentielle ici pour que le nom puisse avoir éventuellement une valeur référentielle. En effet, on peut comparer :

- (59) *Une ancienne école*

i.e. quelque chose – un bâtiment (?) – qui n'est plus une école aujourd'hui

- (60) *Mon ancienne école*

i.e. l'école où j'allais autrefois, mais qui, soit peut exister encore en tant qu'école, soit être autre chose qu'une école aujourd'hui.

Conclusion

Nous nous proposons d'approfondir l'examen de cette propriété qu'ont les adjectifs temporels, en particulier ceux que nous avons réunis dans le Groupe8, de décaler dans le temps, ce qui, sous le nom qu'ils modifient, représente le référent et ce qui est son contenu descriptif ou certaines de ses propriétés relationnelles.

Nous avons vu très rapidement que ces adjectifs temporels sont susceptibles d'opérer ce décalage lorsqu'ils sont employés avec certains types de nom :

- Des noms décrivant des fonctions, des statuts socio-professionnels, des titres, etc. : *d'anciens élèves, un ancien ministre, un vieil étudiant, un vieil ami, le prochain maire* :

Andrée Borillo

- (61) *Elle vit avec un ancien footballeur (i.e. quelqu'un qui a été footballeur)*
(62) *On le doit aux errements du précédent gouvernement*

Dans une même phrase, le décalage peut porter à la fois sur le passé et sur le futur :

- (63) *Mon futur gendre est un ancien footballeur*
(64) *On parle déjà de Dupont comme futur ex-président*
(65) *Mon futur ex-gendre est encore l'actuel propriétaire des lieux*

• Mais ils opèrent également avec des noms désignant des entités ou des lieux sujets à des modifications de statut - entités géographiques, découpages politico-administratifs, institutions, bâtiments, monuments, etc.

- (66) *Un ancien volcan, l'ancienne URSS, l'actuelle Croatie, l'ancienne Constantinople, l'actuelle Istanbul, l'ancienne capitale de Chypre, mon ancienne école, une ancienne colonie*
(67) *Ici on construira la future université*

• De même que sur des relations de possession ou autres types de dépendance concernant des objets matériels ou des entités plus abstraites (objets de pensée, représentations mentales, sentiments, etc.) :

- (68) *Tu utilises mon ancien bureau. Je vais te montrer ma future maison. Ma présente adresse. Mon actuelle préoccupation. D'anciens rêves de jeunesse*

Cependant, lorsqu'on cherche à élargir l'étude de ces phénomènes liés à la modification référentielle, on s'aperçoit que les adjectifs temporels du Groupe 8 ne sont pas les seuls à posséder ce type de fonctionnement. Pour ces adjectifs, la modification joue sur des relations temporelles - ils introduisent un décalage dans le passé ou dans le futur - mais pour d'autres, elle joue sur d'autres facteurs tels que :

• **la modalité.** Des adjectifs tels que *possible, éventuel, hypothétique, probable, vraisemblable*, etc. s'emploient avec des noms abstraits :

- (69) *Une possible victoire, un éventuelle réussite, un hypothétique héritage*

• **la vérité, l'authenticité.** Des adjectifs tels que *vrai, faux, présumé, soi-disant, prétendu*, etc. s'emploient avec des noms concrets mais également des noms abstraits :

- (70) *Un faux policier, le vrai père, un vrai passeport*
(71) *Un faux sermant, une soi-disant liberté de penser*

Quelques adjectifs de référence temporelle du français

Nous n'indiquons là que quelques cas de figure qui devront être plus amplement étudiés afin de pouvoir replacer les propriétés de ce petit groupe d'Adjectifs de temps relatif - le Groupe8 - dans un cadre plus général où les jeux sur la référence font appel à d'autres facteurs que ceux qui apportent un ancrage dans le temps.

Références bibliographiques

- Bach, E. (1968), « Nouns and noun phrases », in E. Bach et R. Harms (eds), *Universal in linguistic theory*, New-York, Holt, Rinehart et Winston.
- Bolinger, D. (1967), « Adjectives in English : Attribution and Predication », *Lingua* 18, pp. 1-34.
- Borillo, A. (2002), « Les adjectifs et le temps relatif en français », Actes du Colloque Linguistique en Pays rhénan, Université de Strasbourg, 2-5-11-2000, in *Traits d'union*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- Donellan, K. (1966), « Reference and descriptions » in *Philosophical review* 75, pp. 281-304.
- Dowty, D. (1972), « Temporally restrictive adjectives », in J. Kimball, in *Syntax and Semantics*, 1, pp. 51-62.
- Ferris, C. (1991), « Time reference in English adjectives and separative qualification », in *Linguistics* 29-4, pp. 569-90.
- Giry, J. (1997), « Sur quoi peut porter un adjectif épithète ? L'expression du temps et de l'aspect dans les groupes nominaux », in *Langages* 126, pp. 11-38.
- Gross, M. (1986), *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe des adverbes*, Paris, Asstril.
- Levi, J. (1978), *The syntax and semantics of complex nominals*, New-York, Academic Press.
- Rapoport, T. (1991), « Stage and Adjuncts Predicates : Licensing and Structure in Secondary Constructions », in A. Reuland, W. Abraham, « *Knowledge and Language* », Dordrecht, Kluwer Academic Publish.
- Reichenbach, H. (1966), *Elements of symbolic logic*, New-york, Dover publications.
- Smith, C. (1978), « The syntax and interprétation of temporal expressions in English », in *Linguistics and Philosophy* 2, pp. 43-100.
- Vetters, C. (1992), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi.
- Warren, B. (1984), *Classifying adjectives*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.